



AFFAIRES



INDUSTRIE BRASSICOLE
MOLSON INVESTIT 14 MILLIONS À MONTRÉAL
PAGE 5

<p>— S&P TSX 13 361,78 0,00 (0,00%)</p>	<p>↓ S&P 500 1762,97 -4,96 (-0,28%)</p>	<p>↓ DOW JONES 15 618,22 -20,90 (-0,13%)</p>	<p>↓ PÉTROLE 93,37\$US -1,25\$US (-1,32%)</p>	<p>↓ DOLLAR 95,62¢US -0,37¢US</p>
--	--	---	--	--

BIOPHARMACEUTIQUE

PALADIN PASSE À DES MAINS AMÉRICAINES

Important changement dans le monde biopharmaceutique québécois: la société montréalaise Laboratoires Paladin est acquise par la firme Endo Health Solutions dans le cadre d'une opération évaluée à environ 1,7 milliard de dollars. Paladin conservera cependant son siège social à Montréal et sa direction actuelle.

À LIRE EN PAGE 2



PHOTO MARCO CAMPANOZZI, LA PRESSE

ALIMENTATION
YUM YUM: LE RETOUR DU « PETIT INDIEN »
PAGE 6



PHOTO ANDRÉ PICHETTE, LA PRESSE

SECTEUR DE L'ALUMINIUM
QUÉBEC DOIT-IL CÉDER AUX PRESSIONS D'ALCOA?
PAGE 4



PHOTO STEPHEN MORTON, BLOOMBERG


PATEK PHILIPPE
GENEVE

Fondez votre propre tradition.



Aquanaut Réf. 5167A


KAUFMANN de SUISSE
MAÎTRES JOAILLIERS DEPUIS 1954

2195, rue Crescent, Montréal, Québec, Canada
514.848.0595

LA PRESSE AFFAIRES

Paladin conservera sa direction à Montréal

Une société américaine met la main sur les laboratoires québécois

MARIE TISON

Même si une importante société pharmaceutique américaine fait son acquisition, Laboratoires Paladin demeurera à Montréal. Paladin conservera son nom et la direction demeurera en place, tout comme la plupart des employés.

« Nous allons maintenir les infrastructures de Paladin au Canada, a affirmé hier le président et chef de la direction d'Endo Health Solutions, Rajiv de Silva, dans une conférence téléphonique réservée aux analystes financiers. Cette entreprise est déjà gérée d'une façon très serrée et efficace. »

Endo fera l'acquisition de Paladin dans le cadre d'une transaction relativement complexe, d'une valeur d'environ 1,7 milliard de dollars.

Pour chaque action de Paladin, les actionnaires recevront 1,6331 action d'une nouvelle entité qui regroupera Endo et Paladin, et la somme de 1,16 \$US. Cette somme pourra être rajustée selon la tenue de l'action d'Endo.

Les actionnaires des deux sociétés devront approuver la transaction. Dans le cas d'Endo, on parle d'une simple majorité, alors que dans le cas de Paladin, il faudra l'approbation des détenteurs d'au moins les deux tiers des actions.

La famille Goodman, qui détient environ 34 % des actions de Paladin, s'est déjà engagée à approuver la transaction.

17 années de travail

Le président du conseil d'administration de Paladin, Jonathan Ross Goodman, s'est félicité de l'entente conclue avec Endo.

« Il aura fallu environ 17 années de travail acharné à une équipe de grand talent



PHOTO JONATHAN DRAKE, ARCHIVES BLOOMBERG NEWS

« À partir d'aujourd'hui, détenir des actions de Laboratoires Paladin revient essentiellement à détenir des actions d'Endo », indique le rapport d'analyse de Medici Gestion de portefeuille stratégique.

Goodman soit vendeuse, surtout compte tenu des perspectives prometteuses de l'entreprise, avec un robuste pipeline de produits et des liquidités abondantes pour poursuivre l'expansion internationale, a-t-il écrit dans une note d'analyse. Les motivations des vendeurs ne sont donc pas totalement claires pour nous. »

Le marché a cependant réagi avec enthousiasme: le titre de Paladin a bondi de 49,4 % pour clôturer à 95,50 \$ à la Bourse de Toronto hier.

tant économiquement que commercialement, qu'il avait déjà qualifiée de « secret le mieux gardé en ville ».

Selon lui, l'entreprise a une performance économique supérieure, une gestion du capital impeccable et une gouvernance exemplaire, et le

cours de l'action était raisonnable comparativement à sa valeur intrinsèque.

« À partir d'aujourd'hui, détenir des actions de Laboratoires Paladin revient essentiellement à détenir des actions d'Endo, indique le rapport d'analyse de Medici.

Dans l'attente, nous avons choisi de vendre immédiatement nos actions de l'entreprise, quitte à acheter Endo plus tard si l'entreprise satisfait à nos critères. Nous remarquons toutefois que la stratégie mise de l'avant par Endo revêt un certain attrait. »

LABORATOIRES PALADIN EN CHIFFRES

- > Société fondée en 1996
- > Président par intérim: Mark Beaudet
- > 127 employés
- > La société acquiert ou obtient sous licence des droits de distribution de produits pharmaceutiques au Canada et dans certains pays.
- > Exemples de produits qu'elle distribue:
 - L'auto-injecteur TwinJect pour les réactions allergiques
 - La testostérone en tube Testim
 - La lotion Pennsald pour l'arthrose du genou
 - Le contraceptif oral Seasonale
 - L'antidouleur Tridural

LA TRANSACTION EN DÉTAIL

- > Valeur de l'entente: environ 1,7 milliard
- > Pour chaque action, l'actionnaire de Paladin recevra:
 - 1,6331 action de la nouvelle entité
 - 1,16 \$US
 - Une action de Knight Therapeutics, une nouvelle société qui possèdera les droits sur un médicament de Paladin, l'Impavido.
- > Selon le cours de l'action d'Endo durant la semaine dernière, la transaction accorde une valeur de 77 \$ à l'action de Paladin.
- > Le montant en espèces pourra être rajusté si le cours de l'action d'Endo diminue de plus de 7 % pendant une période convenue. Il n'y aura pas de rajustement supplémentaire au-delà d'un seuil de 24 %.
- > La clôture de la transaction devrait survenir au cours du premier semestre de 2014.
- > Les actionnaires d'Endo posséderont 77,5 % de la nouvelle entité.
- > Les actionnaires de Paladin posséderont 22,5 % de la nouvelle entité.
- > La nouvelle entité sera officiellement domiciliée en Irlande pour profiter d'une fiscalité avantageuse.

Le président de Medici Gestion de portefeuille stratégique, Carl Simard, a expliqué que Paladin était une société exemplaire, tant économiquement que commercialement, qu'il avait déjà qualifiée de « secret le mieux gardé en ville ».

pour connaître un succès instantané, a-t-il déclaré par voie de communiqué. Nous sommes fiers d'avoir réussi à réaliser 17 années consécutives de revenus records qui ont multiplié par 51 le cours de l'action de Paladin depuis la fondation de notre entreprise. »

L'analyste Martin Landry, de GMP Securities, s'est toutefois dit surpris par l'annonce de la transaction.

« Nous ne nous attendions pas à ce que la famille

« Nous conseillons aux actionnaires de Paladin de réaliser leur profit et de vendre leurs actions », a écrit M. Landry.

Vente « avec regret »

Le président de Medici Gestion de portefeuille stratégique, Carl Simard, a indiqué à *La Presse Affaires* que la société avait vendu « avec regret » les actions de Paladin.

Il a expliqué que Paladin était une société exemplaire,

Encana Effectifs réduits de 20 %

CALGARY — Encana va réduire ses effectifs de 20 %, diminuer son dividende et essayer une importante partie de ses actifs de propriétés en Alberta dans une nouvelle société ouverte, dans le cadre d'une stratégie dévoilée hier par son nouveau président et chef de la direction, Doug Suttles. Depuis qu'il a pris les commandes de l'entreprise de Calgary, en juin, M. Suttles, ancien dirigeant de BP, n'a

pas caché que d'importants changements étaient à venir pour le géant du gaz naturel, aux prises depuis un bon moment avec de faibles prix des produits de base. M. Suttles a déjà indiqué qu'Encana deviendrait sous sa direction une entreprise plus modeste et plus rentable. Encana va ainsi fermer son bureau des environs de Dallas, au Texas, qui compte quelque 400 employés. — *La Presse Canadienne*

Rogers 94 employés des médias licenciés

TORONTO — Rogers Communications a licencié hier 94 employés de son secteur des médias, dans l'espoir de réduire ses dépenses. L'entreprise torontoise de télécommunications a précisé que les travailleurs licenciés se trouvaient un peu partout au pays, au sein des services de télédiffusion de Citytv et OMNI, de même que de stations de radio et de magazines

tels que *Maclean's* et *Châtelaine*. Dans l'ensemble, les mises à pied représentent environ 2 % des effectifs du secteur des médias de Rogers. Une porte-parole de l'entreprise a indiqué que l'équipe de baseball des Blue Jays de Toronto et le stade où celle-ci dispute ses matchs à domicile, le Centre Rogers, n'étaient pas touchés par la mesure. — *La Presse Canadienne*

Aujourd'hui dans *La Presse+*

■ BAROMÈTRE PME

Une pénurie de jeunes qui fait de plus en plus mal

Bécancour: de la réalité à la faisabilité



JEAN-PHILIPPE DÉCARIE
CHRONIQUE

Un an après l'annonce de la fermeture de la centrale nucléaire Gentilly-2, la région de Bécancour semble bénéficier d'un beau rebond de conjoncture avec l'annonce de nouvelles implantations industrielles prometteuses. Si elles arrivent à terme, évidemment.

Hormis la menace improbable de fermeture de l'aluminerie exploitée par Alcoa, Bécancour serait en voie de récupérer une partie des 800 emplois qui auront été supprimés avec la mise à mort de la centrale Gentilly-2, décrétée par le gouvernement péquiste fraîchement élu en septembre 2012.

Il y a un an, c'était la catastrophe à Bécancour. L'impact économique régional de la fin des activités à Gentilly-2 était comparable à la perte de près de 60 000 emplois à Montréal.

Un mois après cette nouvelle coup-de-poing, le groupe Indian Farmers Fertilisers Cooperative (IFFCO), de concert avec La Coop fédérée, annonçait la construction d'une usine de fabrication d'engrais azoté dans le parc industriel de Bécancour.

Un investissement de 1,2 milliard qui devait prendre forme dès cette année et créer à terme 200 emplois spécialisés. Bien que le projet soit très sérieux, il fait déjà l'objet de certaines remises en question.

Les travaux de construction de l'usine, qui devaient débiter d'ici la fin de l'année, ont été reportés en raison d'une analyse plus longue que prévu du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement.

Le BAPE devrait livrer son

décret en février prochain, mais les promoteurs du projet tentent de réduire les coûts de construction, qui pourraient atteindre maintenant le 1,6 milliard. Le partenaire indien qui est l'investisseur majoritaire doit aussi composer avec une roupie qui a été dévaluée de 30% au cours des six derniers mois.

Enfin, l'urée qui sera produite à Bécancour est fabriquée à partir de gaz naturel, et les promoteurs tentent de sécuriser les approvisionnements qui sont devenus incertains depuis qu'Enbridge a décidé de transformer son gazoduc en oléoduc... Voilà autant de sable dans un engrenage qui semblait pourtant bien huilé.

Terres rares et terre promise

Bécancour a de nouveau fait les manchettes économiques hier puisque son parc industriel a été choisi comme lieu d'implantation d'une usine hydrométallurgique de traitement des terres rares qui devrait entrer en production en 2017.

C'est la société minière Minéraux rares Quest qui a fait l'annonce de ce nouvel investissement important de 1,3 milliard. Les travaux de construction de l'usine seront mis en branle en 2016 et mobiliseront 500 travailleurs.

Quest prévoit embaucher par la suite 300 travailleurs spécialisés à l'usine qui transformera à partir de 2017 les terres rares – utilisées dans la fabrication d'appareils et de composants électroniques de pointe – qu'elle prélèvera à son gisement de Lac Strange, dans le Nord-Est québécois, tout juste en bordure du Labrador.



Maurice Richard, PDG de la Société du parc industriel et portuaire de Bécancour, a montré hier l'emplacement où l'usine de traitement des terres rares pourrait s'installer en 2016, si tout se déroule comme prévu.

Cet investissement majeur a été annoncé hier comme s'il s'agissait d'un fait acquis qui confirmait Bécancour comme le premier site nord-américain de transformation de terres rares en Amérique du Nord.

Quest vient de terminer l'étude de pré-faisabilité qui a confirmé que son gisement de Lac Strange est suffisamment riche en terres rares pour qu'il soit économiquement rentable de l'exploiter.

pour accéder à la mine et une autre pour acheminer le minerai extrait vers un port qui reste à creuser.

En additionnant les coûts de construction de l'usine de Bécancour, l'entreprise devra lever pas moins de 2,6 milliards d'ici 2017. C'est beaucoup d'argent que son président, Peter Cashin, a bon espoir de récolter auprès d'investisseurs privés, des gouvernements et surtout de clients qui chercheront à sécuriser leurs approvisionnements en terres rares.

« On a déjà une entreprise américaine consommatrice de sulfate de zirconium qui a embarqué dans le projet », m'a assuré hier M. Cashin.

Il lui faudra en trouver d'autres, et des gros, pour que le projet se finance correctement. Il faudra surtout que l'étude de faisabilité soit extrêmement probante pour que ce projet passe au stade de la réalité.

Hormis la menace improbable de fermeture de l'aluminerie exploitée par Alcoa, Bécancour serait en voie de récupérer une partie des 800 emplois qui auront été supprimés avec la mise à mort de la centrale Gentilly-2.

On peut y croire, on souhaite surtout bien sûr qu'il se réalise, mais dans la réalité, il s'agit d'un investissement qui en est encore au stade de projet puisque son promoteur, Minéraux rares Quest, a énormément de travail à faire pour qu'il se réalise.

L'entreprise entame maintenant une étude de faisabilité qui doit être complétée d'ici 2015 et qui confirmera si les prévisions de coûts du projet tiennent toujours la route.

Parce que Quest devra construire une mine pour extraire le minerai, une route

ING Direct devient Tangerine

MARTIN VALLIÈRES

Un an après son achat par la Banque Scotia pour 3,1 milliards, la banque électronique ING Direct devrait bientôt changer de nom, selon l'entente conclue avec le géant financier ING, d'origine néerlandaise.

Ses dirigeants ont finalement choisi Tangerine, un nom bilingue qui remplacera ING Direct d'ici le printemps prochain. Le logo conservera la couleur orangée utilisée depuis l'implantation de l'entreprise en 1997 et associée au groupe ING.

La future Tangerine demeurera une filiale semi-autonome de la Banque Scotia, avec des services fournis sans succursale et par des moyens électroniques: site web, téléphones/tablettes multifonctions, guichets automatisés, centres d'appels.

Selon ses dirigeants, ING Direct gère un actif de 38,6 milliards en dépôts, comptes d'opérations et prêts divers. Elle compte 1,9 million



PHOTO EDOUARD PLANTE-FRÉCHETTE. LA PRESSE
ING Direct exploite cinq « cafés bancaires » dont un à Montréal.

de clients, dont 23% sont au Québec, « un marché important et très loyal envers [le] modèle d'affaires » de la banque, a souligné Peter Aceto, président et chef de la direction d'ING Direct, lors d'un entretien avec *La Presse Affaires*.

En matière d'effectifs, ING Direct regroupe quelque 850 employés concentrés surtout dans la région de

Toronto (siège administratif, centre d'opérations et centre d'appels), ainsi qu'un centre d'appels bilingue à Moncton, au Nouveau-Brunswick.

ING Direct exploite aussi cinq « cafés bancaires » (des mini-points de services-conseils) dans quatre villes canadiennes, dont Montréal, sur le boulevard De Maisonneuve, au centre-ville.

AVIS DE NOMINATION

Marc Rivard, Président, Canada, Caraïbes et France de GENIVAR, a le plaisir d'annoncer la nomination de **MARC TREMBLAY** au poste de Vice-président principal, Québec.

Reconnu comme un acteur de premier plan au Québec dans le secteur du génie-conseil, M. Tremblay aura pour mandat d'assurer le leadership de GENIVAR à travers le Québec, tout en faisant de son équipe un joueur stratégique dans la réalisation du plan d'affaires de l'entreprise. Il aura également pour mandat de supporter la firme dans sa contribution positive à la société et à l'économie du Québec, tout en soutenant nos initiatives d'amélioration et de renforcement des processus qui touchent, entre autres, à la gouvernance et à l'éthique.

Gestionnaire chevronné comptant plus de 25 ans d'expérience à son actif, M. Tremblay travaillait jusqu'à tout récemment comme vice-président exécutif et directeur général du groupe d'exploitation du Québec d'exp.

Détenteur d'un baccalauréat en ingénierie, option génie mécanique de l'École Polytechnique de Montréal, M. Tremblay a participé à de nombreux mandats dans le domaine du bâtiment.

GENIVAR, de par sa combinaison avec WSP, est l'une des plus importantes firmes de services professionnels à travers le monde. La firme compte environ 15 000 employés travaillant dans plus de 300 bureaux répartis dans 35 pays, sur tous les continents.

GENIVAR

www.genivar.com



M. Marc Tremblay, ing.
Vice-président principal, Québec

mccarthy tetrault

Une nouvelle équipe. De nouvelles routes à explorer.

McCarthy Tétrault accueille avec grand plaisir l'associé **David F. Blair** et son équipe du droit des transports. Grâce à cette expansion stratégique de notre pratique nationale axée sur les projets, nos clients ont accès à des avocats chefs de file dans tous les domaines du droit des transports, combinant ainsi une expérience globale qui s'étend du financement de projet aux multiples organismes de réglementation – au Canada et partout dans le monde.

DE GAUCHE À DROITE : Joelle Briand-Diguer, David F. Blair, Anne-Marie Dupont, Pierre-Olivier Ménard Dumas

McCarthy Tétrault S.E.N.C.R.L., s.r.l.
mccarthy.ca



LA PRESSE AFFAIRES

Faut-il réduire les tarifs d'électricité des alumineries?

Trois experts se prononcent

HÉLÈNE BARIL

Le gouvernement du Québec devrait-il se rendre aux arguments d'Alcoa et réduire les tarifs d'électricité des alumineries? Il est devenu urgent de répondre à cette question depuis qu'Alcoa a menacé de quitter le Québec dans un an, si elle ne parvient pas à renégocier à la baisse le contrat d'approvisionnement à long terme qu'elle a signé en 2008 avec Hydro-Québec et qui serait en vigueur le 1^{er} janvier 2015.

Ce contrat remplace les contrats secrets en place depuis 25 ans dont le tarif était lié aux fluctuations du prix de l'aluminium et qui se sont avérés une bonne affaire pour l'industrie, mais pas pour Hydro-Québec qui y a perdu beaucoup d'argent.

Le gouvernement libéral précédent avait décidé de mettre fin aux privilèges accordés aux alumineries et de conclure les prochaines ententes d'approvisionnement au tarif industriel régulier d'Hydro-Québec (tarif L). Les deux entreprises actives au Québec, Rio Tinto Alcan et Alcoa, avaient accepté ces nouvelles conditions tarifaires.

Depuis 2008, le prix de l'aluminium a plongé, et les producteurs se sont tournés vers les pays qui offrent l'énergie la moins coûteuse au monde, comme le Qatar ou l'Arabie saoudite. Le Québec n'est plus dans la course,

disent Alcoa et Rio Tinto Alcan.

Au cours de la même période, les surplus d'Hydro-Québec ont par ailleurs augmenté considérablement, et les exportations sur les marchés voisins ne sont plus aussi rentables en raison de la baisse des prix de l'électricité aux États-Unis.

Les alumineries arguent que ces surplus seraient mieux utilisés dans leurs usines pour maintenir les emplois existants. Elles réclament le renouvellement de contrats à long terme à partage de risque avec Hydro-Québec. Le prix de l'électricité pourrait augmenter avec le prix de l'aluminium sur le marché international.

La Presse a posé à trois spécialistes la question suivante: le Québec doit-il consentir aux rabais réclamés par les alumineries?

Jean-Thomas Bernard, Université d'Ottawa: non

Il faut arrêter de subventionner les alumineries, parce que l'électricité pas chère, qui a servi à les attirer au Québec, est chose du passé, estime Jean-Thomas Bernard. «C'est le temps de les laisser partir. Si on réduit les tarifs d'Alcoa et de Rio Tinto Alcan, on va augmenter ceux de tous les autres clients d'Hydro-Québec



PHOTO ARCHIVES LA PRESSE

Depuis 2008, le prix de l'aluminium a plongé, et les producteurs se sont tournés vers les pays qui offrent l'énergie la moins coûteuse au monde, comme le Qatar ou l'Arabie saoudite.

ou augmenter les impôts de tous les contribuables», dit-il. Si le gouvernement dit non, ce ne sera pas une catastrophe, selon lui, même si Alcoa ferme ses usines. Rio Tinto Alcan, qui produit presque toute l'énergie dont elle a besoin, va rester. Les nouvelles alumineries se construiront ailleurs.

À la rigueur, Québec pourrait consentir aux alumineries des rabais pour 10 ans, soit le temps d'écouler les surplus d'électricité, suggère Jean-Thomas Bernard.

Pierre-Olivier Pineault, HEC Montréal: oui

Le gouvernement devrait se ranger aux arguments des alumineries, croit Pierre-Olivier Pineault. C'est tout à fait pensable de conclure de nouveaux contrats à partage de risque basés sur le prix actuel, qui serait un prix plancher et qui pourrait augmenter avec le prix de l'aluminium et le prix du

gaz naturel. Mais le gouvernement devrait commencer à mettre de l'ordre dans la tarification d'Hydro-Québec, qui fait en sorte que les tarifs industriels financent les tarifs résidentiels. «Il faut mettre fin à l'interfinancement, ce qui permettrait de réduire les tarifs des alumineries et ceux de toute l'industrie», dit-il. Les tarifs des autres clients d'Hydro-Québec augmenteraient, mais ce serait en ligne avec les objectifs de développement durable et d'efficacité énergétique du gouvernement, selon lui.

Jean-François Blain, analyste en énergie: peut-être

Jean-François Blain est d'avis que les tarifs réduits consentis aux alumineries ont déjà coûté trop cher aux Québécois. Le maintien des 3300 emplois d'Alcoa coûterait 53 000 \$ par emploi et par année, a-t-il calculé. «Malheureusement, on n'a pas grand-chose de mieux à faire avec les surplus d'électricité qu'on a», dit-il. Le Québec pourrait donc réduire les tarifs d'électricité, à condition d'exiger des alumineries des contreparties à la hauteur des privilèges consentis. Ces engagements devraient être publics et assortis de pénalités s'ils ne sont pas respectés.

«À mon sens, la meilleure option pour utiliser les surplus d'électricité est de les investir dans la motricité électrique, une industrie qui a plus d'avenir», explique l'analyste. Pour éviter d'être soumise à un chantage récurrent des alumineries et des autres industries énergivores, Hydro-Québec pourrait aussi s'efforcer de conclure des contrats fermes à long terme avec les marchés voisins, comme la Nouvelle-Écosse ou l'Ontario.



Les midis-conférences
**FASKEN
MARTINEAU**
de l'Association des MBA du Québec

L'ORDRE DES INGÉNIEURS DU QUÉBEC:
DES SOLUTIONS CONCRÈTES POUR SORTIR DE LA CRISE ACTUELLE



M. Daniel Lebel, ing., FIC, PMP
Président
Ordre des ingénieurs du Québec

MIDI-CONFÉRENCE

DATE ET HEURE
Jeudi 28 novembre 2013 - à 11 h 45

LIEU
FAIRMONT LE REINE ELIZABETH
900, boul. René-Lévesque Ouest, Montréal

COÛTS*
Membre régulier: 50 \$ *
Membre étudiant / retraité: 40 \$ *
Non-membre: 80 \$ *
Table de 8: 575 \$ *

*Taxes non comprises

POUR RÉSERVATION

Téléphone: 514 323-8480
Télécopieur: 514 282-4292
Courriel: evenement@ambaq.com
Internet: ambaq.com

VISA, MasterCard, American Express et chèque acceptés. Seules les annulations reçues au moins 48 heures à l'avance seront acceptées.

Commandité par:



Billets Les nouveaux 5\$ et 10\$ dès demain



PHOTO CHRIS WATTIE, ARCHIVES REUTERS

OTTAWA — Les nouveaux billets de banque de 5\$ et de 10\$, fabriqués en polymère, entreront en circulation simultanément demain au Canada. Leur apparence a été dévoilée en avril dernier.

Le billet de 5\$ montre le Canadarm 2 et Dextre, deux innovations robotiques utilisées dans l'assemblage et l'entretien de la Station spatiale internationale, qui veulent symboliser la contribution du Canada au programme spatial.

Pour sa part, le nouveau billet de 10\$ est orné d'une image du train Le Canadien traversant les Rocheuses. Cette

illustration évoque la prouesse d'ingénierie qu'a été l'unification des limites est et ouest du pays par le chemin de fer.

Les nouveaux billets seront pourvus des mêmes éléments de sécurité d'avant-garde que les coupures de 20\$, de 50\$ et de 100\$ en polymère déjà en circulation. Ils seront dotés d'une combinaison d'éléments transparents et d'images holographiques.

Cette série de billets est plus économique que les anciens billets de papier de coton puisque les coupures en polymère ont une durée de vie au moins deux fois et demie plus longue. — La Presse Canadienne

Où se trouve le prochain John Molson?

Sur le Forum Génération INC.

generationinc.com/forum

Suivez Génération INC. sur les ondes de

Vendredi à 22h | Samedi à 17h30

GÉNÉRATION
INC.

Propulsé par



En collaboration avec



Molson investit 14 millions

Le brasseur automatise son centre de distribution de l'est de Montréal

ANDRÉ DUBUC

La brasserie Molson Coors va investir 14 millions de dollars dans son centre de distribution de Montréal (CDM), dans l'arrondissement Mercier-Hochelaga-Maisonneuve.

L'investissement servira à automatiser le processus de préparation de palettes de petites commandes, un processus qui demandait auparavant beaucoup de manipulations de la part des 300 employés de l'entrepôt de la rue Dickson.

Il s'agit du plus important investissement réalisé au CDM depuis sa construction en 2003 au coût de 20 millions. En 2012, Molson a investi 30 millions à ses installations de la rue Notre-Dame Est dans l'achat et l'installation d'une chaîne de canettes.

Le centre, d'une superficie de 225 000 pieds carrés, disposait à son ouverture d'une capacité maximale d'entreposage de 900 000 caisses de bière.

Dans le cadre de ce projet, DRL Systèmes, de Pointe-Claire, est responsable de l'exécution des commandes, du logiciel et de la productivité. DRL a développé sa propre technologie, après avoir mené une enquête au sein de l'industrie et découvert qu'il n'existait aucune technologie en mesure de satisfaire les critères de rendement, d'utilisation de l'espace, d'ergonomie, de redondance et de fiabilité.

Brassée au Québec

Pour la Brasserie Molson, cet exemple contemporain illustre bien les retombées économiques de l'industrie de la bière au Québec.

« La bière qui est consommée au Québec est brassée au Québec », fait remarquer Sébastien Charbonneau, directeur des affaires corporatives chez Molson Coors, une allusion à peine voilée au vin importé qui ne cesse de gruger des parts de marché au détriment de la bière.

Molson, en compagnie de Labatt et de Sleeman, tous membres de l'Association des brasseurs du Québec (ABQ), a publié une étude sur le sujet la semaine dernière. On y apprend que les grands brasseurs s'approvisionnent auprès de 1900 fournisseurs québécois. « Chez Molson, on achète pour 240 millions de biens et services par année », ajoute M. Charbonneau.

Retombées économiques

En versant près de 200 millions en salaires par an, les grands brasseurs emploient directement 2600 personnes gagnant en moyenne 75 400 \$, soit plus de 2 fois le salaire moyen au Québec. L'industrie contribue aussi au maintien de 25 000 emplois indirects.

En versant près de 200 millions en salaires par an, les grands brasseurs emploient directement 2600 personnes gagnant en moyenne 75 400 \$, soit plus de 2 fois le salaire moyen au Québec.

Environ 32 % du volume de bière brassée au Québec est expédié hors de la province, soit aux États-Unis ou ailleurs au Canada.

Les trois grands brasseurs veulent faire connaître l'importance de leurs activités dans l'économie canadienne à un moment où la croissance des volumes est faible et les marges sont sous pression en raison de l'inflation dans le prix des intrants.

« Le prix de la bière n'a pas bougé depuis dix ans, selon Statistique Canada », souligne Philippe Batani, président-directeur général de l'ABQ. On ne peut pas en dire autant des taxes sur la bière. Au terme de 2013, les grands brasseurs auront versé 745,5 millions aux différents paliers de gouvernement en taxes diverses, dont 62 millions à la suite de la hausse de la taxe spécifique sur l'alcool.

Étude du Conference Board

Hier, c'était au tour du Conference Board du Canada de publier une étude sur

les retombées de l'industrie brassicole au pays. Selon cette étude, la bière soutient 163 200 emplois, soit 1 emploi sur 100 au Canada, et représente pour près de 1 % du PIB.

« Acheter de la bière, c'est soutenir une chaîne d'approvisionnement qui peut s'étendre d'un océan à l'autre, des brasseurs du Nouveau-Brunswick et du Québec aux grossistes de la Colombie-Britannique en passant par les producteurs céréaliers de la Saskatchewan, sans mentionner les acteurs des transports. La consommation de bière dans une province profite aux emplois dans plusieurs provinces », lit-on dans le rapport intitulé *De la ferme au verre: la valeur économique de la bière au Canada*.

La bière au Canada
 > 163 200 emplois
 > Près de 1 % du PIB

Source: Conference Board du Canada



Molson investit dans son centre de distribution de la rue Dickson, dans l'est de Montréal, afin d'automatiser le processus de préparation de palettes de petites commandes.

PHOTO ANDRÉ PICHETTE, LA PRESSE



Voyez-vous les possibilités de dividendes? Nous les voyons.

Étant donné les réserves de liquidités les plus élevées de tous les temps que les sociétés américaines ont accumulées*, le potentiel de versement de dividendes n'a jamais été aussi favorable. Le moment est donc bien choisi pour songer aux placements américains à dividendes.

Songez à inclure ces fonds dans votre portefeuille.

Fonds Fidelity Dividendes américains

Fonds Fidelity Revenu mensuel américain

Des possibilités sans frontières.

Communiquez avec votre conseiller ou visitez fidelity.ca/us_placement



*Source: FMRCo et Haver Analytics, au 31 décembre 2012.

Veuillez lire le prospectus d'un fonds et consulter votre conseiller en placements avant d'investir. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis; leur valeur est appelée à fluctuer fréquemment et le rendement passé pourrait ou non être reproduit. Les investisseurs verseront des frais de gestion et des charges et pourraient devoir payer des commissions ou des frais de maintien; de plus, ils pourraient réaliser un profit ou subir une perte. Fidelity Investments est une marque déposée de FMR LLC. © 2013 665495.1.0

LA PRESSE AFFAIRES

CROUSTILLES YUM YUM

Le retour en force du « petit Indien »

ISABELLE MASSÉ
MARKETING-
PUBLICITÉ

Le temps d'un automne, Croustilles Yum Yum ramène au premier plan sur ses sacs de croustilles Nature et BBQ son « célèbre Indien », moins visible sur les emballages à la fin des années 90. Retourner en arrière est le pari qu'a fait l'entreprise de Warwick pour attirer l'attention.

Les nouveaux sacs s'inspirent du graphisme des années 60. « Le vintage est tendance dans plusieurs sphères, note la directrice marketing, Renée-Maude Jalbert. On a lancé un emballage vintage en 2009 pour notre 50^e anniversaire, avec succès. On voulait rouler toute l'année et les sacs se sont écoulés plus rapidement. »

A temps pour l'amorce de la période des Fêtes, l'entreprise a mis sur le marché quelques centaines de milliers de sacs de 400 g, au lieu du traditionnel 235 g. En raison de la réaction positive des détaillants, l'entreprise a pu ajouter 150 magasins à sa distribution déjà étendue à plusieurs centaines de points de vente.

Offensive marketing

« Les saveurs Nature et BBQ demeurent les deux plus populaires sur le marché, note Renée-Maude Jalbert. Et nous voyons une augmentation de nos ventes de croustilles pendant la période des Fêtes, par rapport aux autres mois de l'année, d'environ 20 %. »

« C'est une offensive très importante pour nous en termes d'image et de marketing, mentionne Valérie Jalbert, PDG de Croustilles Yum Yum et d'Aliments Krispy Kernels. On prévoit vendre plus, même

si on ne parle pas de ventes planifiées extraordinaires. »

L'entreprise québécoise se bat dans un marché, celui des collations (snacks), de 350 millions de dollars. D'ici 2020, Croustilles Yum Yum voudrait faire croître substantiellement sa part de marché en

« Le vintage est tendance dans plusieurs sphères. On a lancé un emballage vintage en 2009 pour notre 50^e anniversaire, avec succès. On voulait rouler toute l'année et les sacs se sont écoulés plus rapidement. »

— Renée-Maude Jalbert, directrice marketing

augmentant sa présence dans les dépanneurs, les grandes surfaces et les épiceries. Tant grâce à ses croustilles traditionnelles qu'à ses croustilles aux légumes et ses juliennes. Sa marque Krispy Kernels est déjà bien établie dans les dépanneurs.

« On a quelques points de parts de marché, souligne Renée-Maude Jalbert. La croissance va passer par le marché national pour Krispy Kernels. Pour Yum Yum, si on a déjà une présence ailleurs au Canada, il y a encore de la place pour grandir au Québec. »

Industrie compétitive

« La catégorie croustille est mature, ajoute Valérie Jalbert. Les gens n'en mangent pas plus année après année. Et ils sont attirés par les produits



Valérie Jalbert, PDG de Croustilles Yum Yum et d'Aliments Krispy Kernels, et Renée-Maude Jalbert, directrice marketing de Croustilles Yum Yum, se battent dans un marché, celui des collations, de 350 millions de dollars.

santé. Si on veut croître, il faut donc innover. Sur ce plan, on est dynamique. On lance plusieurs produits par année et on rafraîchit les emballages aux cinq ans environ. Mais il faut constamment se tenir à jour, car nous sommes dans une industrie très compétitive. Nous nous battons contre des géants, mais sans leurs moyens. »

L'espace tablette se fait rare. À ce titre, les sacs spéciaux vintage Yum Yum prendront

leur place dans un présentoir spécialement conçu pour eux. « On a ainsi réussi à avoir de l'espace plancher », dit Valérie Jalbert.

Malgré tout, les dirigeantes affirment que l'entreprise a une croissance annuelle en pourcentage dans les deux chiffres. Est-ce parfois tentant d'en remettre la direction à un plus grand groupe? « On refuse souvent des offres d'achat, répond Valérie Jalbert. Notre père, encore

propriétaire à 100 %, n'hésite pas à refuser. L'intention est de rester une entreprise indépendante. »

YUM YUM

- > Fondation de l'entreprise: 1959
- > Nombre d'employés: 300
- > Siège social: Warwick

CQF
Conseil québécois de la Franchise

FORMATION
Devenir franchiseur!

VOUS SOUHAITEZ DÉVELOPPER VOTRE ENTREPRISE EN CRÉANT UN RÉSEAU DE FRANCHISE ?

Ce stage vous guide dans votre parcours...

Date : 16 novembre 2013
Coût : 650 \$ par personne (possibilité d'obtention d'une subvention d'Emploi Québec de 50%)
Minimum de participants : 8
Endroit : siège social du CQF à Laval
Durée : de 8 h 30 à 16 h 30

Votre contact : Pierre Garceau à pierregarceau@cqf.ca ou 514 340-6018, poste 101

AFFAIRES 700

710 OCCASIONS D'AFFAIRES

DEVENEZ indépendant financièrement, achetez une habitation neuve, 0\$ comptant et recevez 10 000\$. 514-594-8191

MIRABEL ST-COLOMBAN, 34 arpents, 0,45 \$ le pc, lac, zone fermette, 450-973-4926

715 FINANCEMENT

1^{ère} / 2^e HYPOTHÈQUE ET CONSTRUCTION Commercial • Industriel • Résidentiel **DENCOL, 514-342-1356 (agent protégé)**

1^{ère} HYPOTHÈQUE de 685 000 \$ sur un immeuble à revenus de 1,5 million à St-Lambert recherchée, payons 75% sur 3 ans 514 946-2022

AVIS 800

801 AVIS LÉGAUX

AVIS À TOUTES LES PERSONNES SALARIÉES DU QUÉBEC DU CENTRE DE LA PETITE ENFANCE ST. ANDREW'S AFFICHAGE D'ÉQUITÉ SALARIALE

Nous venons de réaliser l'exercice d'équité salariale. Les personnes salariées en date du 1 février 2009 ont le droit de consulter l'affichage des résultats qui date du 6 novembre 2013 et qui est d'une durée de soixante (60) jours. Téléphonnez Constance Rose pour obtenir une copie de l'affichage: 514-735-6091.

Marketing Yellow Média améliore son bénéfice au troisième trimestre

La firme montréalaise Yellow Média a témoigné hier d'un bénéfice en hausse à 41,8 millions de dollars, ou 1,51\$ par action, mais de revenus en baisse à 237,4 millions au troisième trimestre. À la période correspondante de l'exercice précédent, l'entreprise avait affiché un bénéfice de 22,2 millions, ou 59 cents par action, et des revenus de 267,7 millions. Le déclin de 11,3% des recettes est attribuable à une baisse du nombre d'annonceurs et à une diminution des dépenses chez les plus gros annonceurs, ce qui découlerait de leur migration vers les produits numériques. Les produits tirés

des médias numériques pour le troisième trimestre de 2013 ont augmenté pour atteindre 101,6 millions, comparativement à 92 millions l'an dernier, ce qui représente une croissance de 10,5%. Les produits tirés des médias imprimés ont continué de diminuer de façon soutenue pour s'établir à 135,8 millions, en baisse de 22,8% par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Yellow Média est l'une des principales entreprises de médias numériques et de solutions marketing au Canada. Hier, l'action du groupe a progressé de 64 cents, à 14,60\$, à la Bourse de Toronto. — La Presse Canadienne

À L'AGENDA

■ PRÉVISIONS ■ RÉEL BPA: bénéfice par action K: millier M: million G: milliard

AUJOURD'HUI

Indicateur avancé (É.-U.)	sept.: 0,6%
	août: 0,7%
Permis de construire (Can.)	sept.: 6,0%
	août: -21,2%
Boralex	BPA 3T: -23¢
Genivar	BPA 3T: 45¢

DEMAIN

Canadian Tire	BPA 3T: 1,76\$
GLV	BPA 2T: 4¢
Groupe TMX	BPA 3T: 68¢
Saputo	BPA 2T: 76¢
Tim Hortons	BPA 3T: 77¢

VENDREDI 8 NOVEMBRE

Taux de chômage (Can.)	oct.: 7,0%
	sept.: 6,9%
Taux de chômage (É.-U.)	oct.: 7,3%
	sept.: 7,2%
Air Canada	BPA 3T: 99¢

LUNDI 11 NOVEMBRE

CCL Ind.	BPA 3T: 53¢
Intertape Tech.	BPA 3T: -3¢
News Corp	BPA 1T: 2,45\$

MARDI 12 NOVEMBRE

Dean Foods	BPA 3T: 14¢
Mediagrif Int.	BPA 2T: 24¢
Shoppers Drug Mart	BPA 3T: 81¢

MERCREDI 13 NOVEMBRE

CAE	BPA 2T: 15¢
Chorus Aviation	BPA 3T: 18¢
Loblaws	BPA 3T: 81¢
Metro	BPA 4T: 1,23\$
Rona	BPA 3T: 31¢

Source: Bloomberg

POUR NOUS JOINDRE

La Presse Affaires, 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9
lpa@lapresse.ca

SUDOKU

Ce jeu est une réalisation de Ludipresse. Pour plus d'informations: www.les-mordus.com ou écrivez-nous à info@les-mordus.com

3				9	
			1	7	5 2
9	7	4			
8	1			9	7
5					
				8	6 1
9			3	6	
	6	2	4		8
5					

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

Solution du dernier sudoku

3	8	2	5	7	4	6	1	9
4	5	9	1	6	2	3	8	7
6	7	1	3	9	8	2	5	4
1	2	6	8	5	9	4	7	3
8	4	3	6	2	7	5	9	1
7	9	5	4	1	3	8	2	6
9	1	4	2	8	6	7	3	5
2	6	7	9	3	5	1	4	8
5	3	8	7	4	1	9	6	2

Niveau de difficulté: DIFFICILE

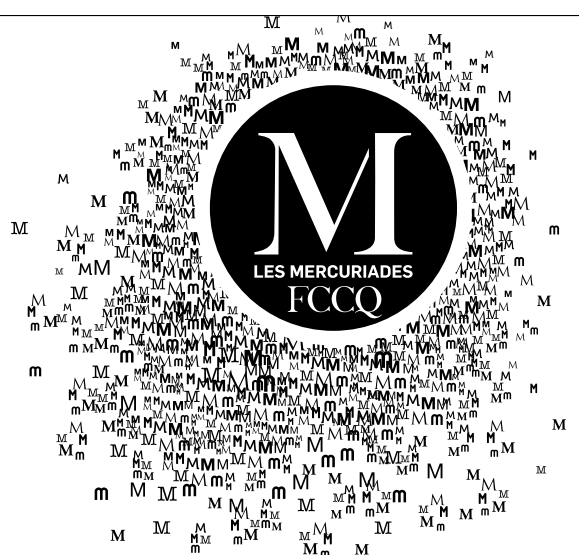
2736

Par Fabien Savary 2735

SOUMETTEZ VOTRE CANDIDATURE AVANT

LE 17 DÉCEMBRE 2013

www.mercuriades.ca



TTP Média retarde ses projets radio d'un an

VINCENT BROUSSEAU-POULIOT

Tandis que Radio X Montréal demande à nouveau de devenir une radio 100 % parlée, un autre groupe montréalais intéressé à la radio parlée, TTP Média, retarde d'un an son projet de lancer trois stations pour des raisons de financement. Un retard qui pourrait avoir des conséquences sur la demande de Radio X Montréal présentée aujourd'hui au Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC).

Quand TTP Média a obtenu ses licences pour des radios parlées francophone (940 AM) et anglophone (600 AM) en 2011 puis en 2012, l'entreprise avait comme projet d'entrer en ondes à la rentrée d'automne 2013. Entre-temps, TTP Média a acquis une troisième licence sur la bande AM (850) pour un projet de radio sportive francophone. Pour des raisons financières et stratégiques, TTP Média a décidé d'attendre à l'automne 2014 pour lancer ses trois stations de radio à Montréal.

Été ou automne 2014

« Nous voulons lancer nos stations de radio le plus vite

possible, mais il faudra attendre à l'été ou à l'automne 2014 en raison du retard dans notre financement. Ça aurait pu être viable à deux stations, mais c'est plus facile à trois en raison des économies d'échelle. C'est aussi plus intéressant d'offrir à nos annonceurs un choix parmi trois stations, surtout quand on se bat contre Cogeco et Bell Média », dit Nicolas Tétrault, un ex-conseiller municipal qui est l'un des trois actionnaires de TTP Média. Les autres actionnaires sont Paul Tietolman, membre de la famille qui a fondé CKOI dans les années 70, et Rajiv Pancholy, ex-PDG de Fido.

Demande de Radio X

Les plans d'avenir de TTP Média intéressent particulièrement la station Radio X Montréal. En mars dernier, le CRTC a refusé sa demande d'être convertie en radio 100 % parlée, notamment parce qu'elle pourrait nuire au projet de TTP Média de lancer une radio parlée francophone au 940 AM en 2013. Radio X Montréal, qui doit diffuser 50 % de musique jazz et blues en raison des conditions de licence du 91,9 FM (l'ancien Planète Jazz), demande à

nouveau de devenir une radio 100 % parlée dans le cadre du renouvellement de sa licence. Le CRTC tient une audience publique sur la question aujourd'hui à Gatineau. TTP Média ne s'est pas opposé formellement à la demande de Radio X Montréal. « Ce serait bien si le CRTC pouvait nous laisser quelques années pour prendre notre rythme, mais je ne suis pas contre la concurrence », dit Nicolas Tétrault.

Changements dans l'actionariat?

Un élément qui pourrait changer chez TTP Média d'ici la mise en ondes de ses stations de radio: le groupe d'actionnaires. Selon nos informations, des négociations sont en cours actuellement afin de racheter les parts de l'un des trois partenaires. « Tout est possible, mais rien n'a changé actuellement, dit M. Tietolman. De toute façon, si quelque chose change, il faut en avertir le CRTC en premier. »

Au cours des derniers mois, TTP Média a aussi pressenti plusieurs animateurs de radio afin de savoir s'ils étaient intéressés à investir dans l'entreprise, mais aucune entente n'a été conclue.

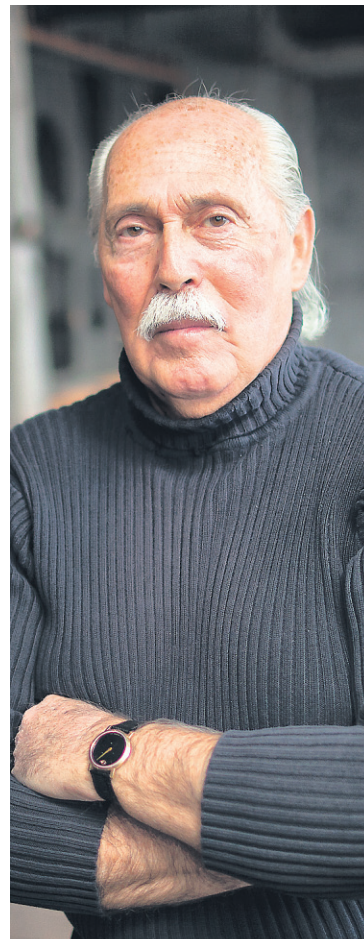


PHOTO ARCHIVES, LA PRESSE
Paul Tietolman, vétéran de la radio à Montréal, est l'un des trois actionnaires de TTP Média.

Énergie Innergex renoue avec les profits

La société québécoise d'énergie renouvelable Innergex est revenue au vert au troisième trimestre de 2013 en raison principalement d'une production supérieure à la moyenne pour la plupart des installations. La production a augmenté de 26 % pour le trimestre. Le bénéfice net a atteint 1,1 million, par rapport à une perte de 728 000 \$, à la période correspondante l'an passé. Les revenus étaient en hausse de 23 %, à 58 millions. Pour ce troisième trimestre clos le 30 septembre, la production d'électricité a atteint 706,5 GWh, soit 106 % de la moyenne à long terme, comparativement à 103 % pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Innergex a attribué cette progression aux débits d'eau supérieurs à la moyenne au Canada, en particulier au Québec et en Ontario, partiellement contrebalancés par des débits d'eau inférieurs à la moyenne aux États-Unis. L'entreprise, établie à Longueuil, a également souligné que la construction s'était amorcée à trois projets hydroélectriques en Colombie-Britannique en octobre. Hier, l'action a terminé la journée en légère hausse à 9,14 \$ (+ 0,01 \$).

— La Presse Canadienne

Groupe TVA améliore ses résultats d'exploitation

LA PRESSE CANADIENNE

Groupe TVA a enregistré un bénéfice net attribuable aux actionnaires de 6,3 millions de dollars, soit 27 cents par action, au cours de son troisième trimestre de l'exercice 2013, comparativement à un bénéfice net de 1,5 million, ou 6 cents par action, au trimestre correspondant de 2012.

Le bénéfice d'exploitation consolidé a été de 18,4 millions, soit une croissance de 8 millions, ou 77,9 %. Le bénéfice d'exploitation du secteur de la télévision s'est chiffré à 14,7 millions, en hausse de 6,6 millions, ou 82,1 %.

Cette amélioration est attribuée à la comptabilisation d'une rétroactivité de 6,8 millions relativement aux redevances liées à la retransmission de signaux éloignés pour les années 2009 à 2012

et les deux premiers trimestres de 2013.

L'entreprise évoque aussi une amélioration des résultats d'exploitation des services spécialisés, notamment addikTV, CASA et TVA Sports.

Cette amélioration est attribuée à la comptabilisation d'une rétroactivité de 6,8 millions relativement aux redevances liées à la retransmission de signaux éloignés.

En revanche, Groupe TVA évoque une baisse du bénéfice d'exploitation lié à la production commerciale, compte

tenu d'un niveau d'activités moindre.

Édition et télévision

Le bénéfice d'exploitation du secteur de l'édition a été de 3,7 millions, soit une hausse de 1,4 million expliquée principalement par l'ajout favorable des résultats d'exploitation du magazine *La Semaine* depuis le 18 juillet 2013; les réductions de coûts liées au plan de rationalisation instauré au deuxième trimestre de 2013; et l'apport des activités accrues de TVA Studio durant le trimestre.

En télévision, les revenus publicitaires du Réseau TVA ont connu un recul de 7,9 % durant le dernier trimestre alors que les services spécialisés ont connu des croissances de 6,6 % des revenus publicitaires et de 9,8 % des revenus d'abonnement.

POSSÉDEZ VOTRE PROPRE ENTREPRISE

SALON NATIONAL de la
FRANCHISE
et des OCCASIONS D'AFFAIRES

9 et 10 NOVEMBRE PALAIS DES CONGRÈS

Rencontrez les meilleures franchises et les nouvelles occasions d'affaires les plus populaires.

Apprenez grâce aux séminaires gratuits comment vous lancer dans les affaires.

Découvrez les opportunités à temps plein et partiel disponible dès maintenant.

LE PLUS GRAND SALON DE LA FRANCHISE À MONTRÉAL – 2 JOURS!

Samedi et dimanche 11 h à 17 h
201, avenue Viger Ouest • Admission : 10 \$
Pour information : 1-800-891-4859, poste 301

Épargnez et achetez vos billets en ligne: salondelafranchise.ca

ConseilDirect^{MD} passe le test des investisseurs en ligne haut la main.

« Les recommandations d'achat et de vente m'ont aidé dans mon processus de décision. »
Dinesh D.

Le seul service de placement en ligne au Canada à vous offrir des conseils d'achat et de vente impartiaux et basés sur des faits.

Obtenez une remise de 250 \$ et 25 % de rabais sur les frais*.

Pour en savoir plus, visitez bmo.com/hautlmain

BMO  **Ligne d'action^{MD}**
Ça a du sens. Profitez^{MD}.

* Certaines conditions s'appliquent. Un compte ConseilDirect est un compte à frais non discrétionnaires offrant des recommandations de placements. ConseilDirect ne fournit pas les services d'un gestionnaire de portefeuille. Les clients effectuent leurs propres décisions de placement et gèrent eux-mêmes leur propre portefeuille de placements. ConseilDirect n'offre pas de comptes carte blanche. BMO Ligne d'action Inc. est membre de BMO Groupe financier. ^{MD} Marque de commerce déposée de la Banque de Montréal, utilisée sous licence. BMO Ligne d'action Inc. est une filiale en propriété exclusive de Bank of Montreal Holding Inc. Membre du Fonds canadien de protection des épargnants et de l'OCRCVM.

LA PRESSE AFFAIRES

La Nationale jette l'éponge avec HNZ

RICHARD DUFOUR

Le retrait des soldats en Afghanistan et la réduction des activités dans ce pays amènent le gouvernement américain à réduire la portée de ses deux contrats avec le groupe canadien HNZ.

Cette décision se traduit par un renouvellement des ententes avec un nombre réduit d'aéronefs pour le plus important de ses contrats avec l'entreprise de services hélicoptères de la région de Valleyfield.

Ce contrat, qui demandait de fournir quatre hélicoptères B212 et deux hélicoptères lourds Sikorsky S61, n'a pas été prolongé pour deux des quatre B212, et les deux S61 devraient être libérés au début du premier trimestre de 2014.

Cela fait en sorte que seuls deux B212 devraient faire

l'objet d'heures de vol jusqu'à la fin de la période de renouvellement, l'automne prochain.

Les analystes calculent que l'impact sera de 30 à 35 millions de dollars sur les revenus et de 12 à 14 millions sur le bénéfice d'exploitation de 2014.

En réaction, la Banque Nationale recommande dorénavant la vente des actions du Groupe HNZ.

comment la direction pourra générer de la croissance.

«La compagnie doit maintenant obtenir de nouveaux contrats ou réaliser des acquisitions stratégiques pour que les investisseurs retrouvent leur enthousiasme.»

Chez Desjardins, Benoît Poirier demeure positif. Il abaisse sa cible à 29\$ (elle était à 30\$), mais maintient sa

Il souligne notamment les occasions liées aux projets de pipeline dans l'Ouest canadien, les possibilités de croissance en Asie et les acquisitions potentielles compte tenu du bilan de HNZ.

«Je prévois que l'entreprise n'aura plus de dette au cours de la prochaine année», souligne-t-il.

HNZ fournit des hélicoptères avec équipage et services de soutien à United States Transportation Command depuis 2008 et cherche actuellement une façon de redéployer le parc qui se trouve actuellement en Afghanistan.

La direction de HNZ publiera lundi soir ses résultats financiers des mois de juillet, août et septembre. Elle les commentera le lendemain matin durant une téléconférence.

Il sera alors possible d'obtenir plus de détails sur les

contrats en Afghanistan. Surtout, il sera possible de connaître le montant de la charge qui sera inscrit dans les résultats du trimestre.

Hier, le titre de HNZ a terminé à 22,12\$, en baisse de 53 cents, à la Bourse de Toronto.

HNZ EN BREF

- > Activités: services hélicoptés
- > Siège social: Les Cèdres
- > Employés: 800
- > Nombre d'aéronefs: 140
- > Secteurs: activités pétrolières et gazières côtières et infracôtières, exploration minière, soutien militaire, hydroélectricité, gestion forestière, construction, sauvetage et services d'ambulances aériennes

WestJet Baisse des profits au troisième trimestre

CALGARY — Le transporteur aérien WestJet Airlines a affiché hier un profit en déclin de 7,8% au troisième trimestre, à 65,1 millions de dollars, alors que ses dépenses ont augmenté plus rapidement que ses revenus.

Le bénéfice correspond à 50 cents par action, comparativement à 52 cents par action l'an dernier, une performance qui demeure légèrement supérieure aux attentes des experts interrogés par Thomson Reuters, qui prédisaient un bénéfice ajusté de 48 cents.

Les revenus du transporteur de Calgary sont passés à 924,8 millions comparativement à 866,5 millions l'an dernier, en hausse de 6,7%.

Les dépenses d'exploitation de WestJet se sont toutefois envolées de 8,9%, à 825,8 millions, comparativement à 758,5 millions il y a un an.

Hier, l'action de WestJet a gagné 20 cents, à 27,50\$, à la Bourse de Toronto. — La Presse Canadienne



PHOTO ADRIAN WYLD, ARCHIVES LA PRESSE CANADIENNE

Vitran Sur la défensive devant TransForce

La direction de l'entreprise ontarienne Vitran vient de faire un geste défensif devant TransForce, qui est récemment devenu son principal actionnaire et qui a présenté, à la fin du mois de septembre, une proposition d'achat.

Vitran n'a toujours pas répondu à TransForce et, pour se protéger d'une offre hostile, l'entreprise vient de se doter d'une pilule empoisonnée.

Cette dragée toxique est mise en place pour donner plus de temps aux dirigeants afin d'examiner la proposition de TransForce et de considérer des options de rechange.

En cas de dépôt d'une offre d'achat hostile, la pilule empoisonnée permettrait aux actionnaires de Vitran d'acheter des actions supplémentaires de l'entreprise à 50% du prix en vigueur en Bourse.

— Richard Dufour



PRIX
MONTRÉAL INC.

Finalistes | Finalists

2013

La **Banque Nationale** et **Desjardins** sont heureuses de présenter les trois entreprises finalistes du Prix Montréal inc.



LÉGENDE (de gauche à droite) :

Franck Boulbès (candidat) – **Cellier Domesticus**, Félix Marzell (finaliste) – **Dix au carré**, Daniel Schneider (jury) – **Desjardins**, Me Robert Brouillette (jury) – **Anges Québec**, Kristina Boudaeva (finaliste) – **Kristins Gifts inc.**, Liette Lamonde (Directrice générale) – **Fondation Montréal inc.**, Guy Côté (jury) – **Banque Nationale**, Guillaume Lagacé (finaliste) – **HappyBox**, Jean-Paul Gagné (jury) **Journal les Affaires**, Christian & Frédéric Dompierre (candidats) – **Liveshout™**.

Depuis 2011, la communauté d'affaires montréalaise octroie, à l'un des lauréats de la dernière année de la Fondation Montréal inc., le Prix Montréal inc. afin de souligner le parcours de l'entrepreneur s'étant le plus illustré. Le lauréat sera désigné suite à un vote des invités présents à la Soirée Montréal inc., le 19 novembre prochain.

FINALISTES
PRIX
MONTRÉAL INC.
2013



Guillaume Lagacé
HAPPYBOX



Félix Marzell
DIX AU CARRÉ



Kristina Boudaeva
KRISTINS GIFTS INC.

MERCÌ À NOS PARTENAIRES

Commanditaires principaux



Desjardins

Partenaire médias



Fondation
MONTRÉAL INC.

MONTREALINC.CA

PORTFOLIO PLANIFICATION FINANCIÈRE

SÉRIE DE 3

NUMÉRO

2

Pour sortir gagnant du jeu de la vie financière, il faut bien connaître ses règles, placer stratégiquement ses pions, prévoir les coups. Trois étapes, trois jeux.

MARC TISON

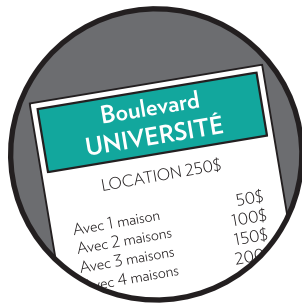
PAS DE MONOPOLE... DE CONNAISSANCES FINANCIÈRES



INVESTISSEZ-VOUS? INVESTISSEZ-VOUS!

Placements, fiscalité, planification de la retraite: trois autres facettes de la planification financière. Pour gagner à ce jeu, il faut établir une stratégie, faire les bons choix, prévoir à long terme.

Vous serez conseillé, bien sûr, mais il vaut mieux avoir quelques notions de base si vous voulez mettre toutes les chances de votre côté. Voici quelques cartes utiles à avoir en main.



VRAI OU FAUX: LE REEE NE SERT QU'AUX ÉTUDES?

Faux. « Au fond, l'épargne-études n'a rien à voir avec les études », soutient le CPA et planificateur financier Éric Brassard, de Brassard Goulet Yargeau. « C'est un abri fiscal qu'il est bon de prendre, que l'enfant aille aux études ou non. » Le REEE présente l'immense avantage de procurer des subventions de 30% sur la première tranche de 2500\$ cotisée chaque année. Pour les retirer, il faudra faire la preuve que l'enfant accède aux études postsecondaires, mais rien n'oblige à ce que les fonds détenus dans le REEE servent spécifiquement aux frais d'études, rappelle Éric Brassard. Aucun enfant ne poursuit d'études postsecondaires? On devra rendre les subventions reçues, mais elles auront entre-temps produit des rendements à l'abri de l'impôt.

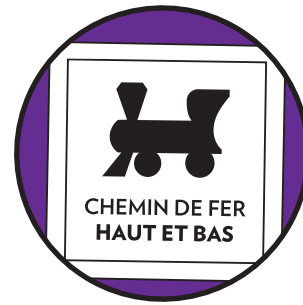


Quelle différence entre impôt effectif et impôt marginal?		
Année 2012		
Revenu	Taux d'imposition effectif (moyen)	Taux d'imposition marginal
10000\$	0,0%	12,5%
20000\$	10,8%	28,5%
40000\$	19,7%	28,5%
60000\$	25,6%	38,4%
80000\$	28,8%	38,4%
100000\$	32,0%	45,7%

IMPÔT POUR MARGINAUX

Laura Imbeault-Paquet espère recevoir un substantiel remboursement d'impôts à la suite de sa cotisation REER. Combien? Elle ignore la différence entre le taux effectif et le taux marginal d'imposition.

Le taux effectif est un taux moyen qui se calcule en divisant l'impôt payé par les revenus bruts. Le taux marginal est le taux d'impôt qui s'appliquerait sur le dollar supplémentaire qu'elle ajouterait à ses revenus – ou qui serait épargné avec un dollar de déduction.



AVEZ-VOUS UN JOLI PROFIL?

L'élégante Aphrodite Belley-Joly veut montrer son meilleur profil. Aux questions qui permettent d'évaluer sa tolérance au risque, elle a tendance à embellir les réponses. Elle assure n'avoir pas froid à ses beaux yeux et se dit prête à courir sereinement le risque de faire un rendement de 15% par année. Mais montrera-t-elle le même visage de marbre si c'est l'autre scénario qui se concrétise l'an prochain, celui d'une perte de 30%? Mauvaise idée d'enjoliver sa tolérance au risque.



TRÈS MOYEN, CE RENDEMENT MOYEN...

Commentaire d'un lecteur, à propos d'une planification de retraite: « J'aimerais qu'on m'explique comment on obtiendra un rendement sur épargne de 4% par année aux taux d'aujourd'hui! »

La réponse: « Il s'agit d'un taux de rendement correspondant à celui d'un profil se situant entre un profil équilibré et dynamique, selon les Normes de projections de l'Institut québécois de planification financière de 2013, décrit le planificateur financier Dany Provost, vice-président de Planium. Il faut s'appuyer sur des normes à long terme même si on ne voit pas la lumière au bout du tunnel pour l'instant. »

Selon les Normes de l'IQPF, un portefeuille équilibré de fonds communs procurerait à long terme un rendement de 3,78%, net des frais. Pour un portefeuille dynamique, ce rendement atteindrait 4,28%.

JUSQU'À QUEL ÂGE VIVREZ-VOUS?

Belle Lespérance-Davie, âgée de 50 ans, a une chance sur deux d'atteindre 88 ans. Mais voudra-t-elle parier son pécule de retraite sur cette probabilité, alors qu'elle a 25% de chances de vivre jusqu'à 94 ans? Voici l'âge que vous avez une malchance sur quatre d'atteindre.



À LA RETRAITE, FAUDRA-T-IL 70% DES REVENUS ACTUELS?

Michou Millard est mi-figue, mi-raisin: ambivalente, elle hésite à mitonner sa retraite avec la recette courante de 70% de ses revenus actuels.

« La règle du 70% du revenu brut peut être utile pour estimer les besoins à la retraite lorsque les gens en sont très loin, explique l'actuaire et planificatrice Nathalie Bachand, de Bachand Lafleur Groupe Conseil. Cependant, plus le client sera près de la retraite, plus il sera en mesure d'établir ses dépenses réelles actuelles et de déterminer les dépenses qui changeront au moment de sa retraite. C'est une approche beaucoup plus précise. »



Combien de temps durera votre retraite?

Vous avez...	Vous avez 1 chance sur 4 d'atteindre...	
	Hommes	Femmes
Entre 10 et 55 ans	90 ans	94 ans
Entre 60 et 65 ans	91 ans	95 ans
Entre 70 et 75 ans	92 ans	95 ans
80 ans	93 ans	96 ans
85 ans	95 ans	97 ans



N'oubliez pas l'essentiel pour bien planifier votre retraite.



lautorite.qc.ca/fr/retraite.html

LA PRESSE AFFAIRES

ÉCONOMIE AMÉRICAINE

Croissance « modeste » attendue

VIRGINIE MONTET
AGENCE FRANCE-PRESSE

WASHINGTON — Les chiffres du produit intérieur brut (PIB) américain du troisième trimestre devraient témoigner d'une croissance toujours modeste, avant un dernier trimestre marqué par la fermeture du gouvernement en octobre.

Le département du Commerce doit publier demain sa première estimation du PIB pour juillet, août et septembre.

Selon la prévision médiane des analystes, le rapport du ministère devrait faire apparaître que l'économie américaine a progressé de 1,9 % en rythme annualisé. Au deuxième trimestre, le rythme de croissance de la première économie mondiale s'était établi à 2,5 %.

Mais les opinions sont très partagées et certains analystes sont beaucoup plus optimistes, comme ceux de Macroeconomic Advisers et de HFE, qui ont révisé leur

prévision en forte hausse pour annoncer 2,7 % de croissance au troisième trimestre.

« Nous avons réévalué notre estimation au vu des bons chiffres de la production automobile ainsi que de la production d'énergie », ont indiqué dans une note les analystes de Macroeconomic Advisers.

« En dépit des progrès, l'économie n'a pas crû assez vite et le rythme des embauches n'a pas été assez fort pour ramener notre économie autour du plein emploi. »

— Seth Carpenter, un responsable du Trésor

Les commandes industrielles en septembre ont rebondi par rapport à août (+ 1,7 %), dopées par le secteur des transports, mais aussi par les commandes de biens durables. Les analystes ont aussi noté une montée des stocks des entreprises manufacturières.

Dans son Livre beige, un rapport de conjoncture qu'elle publie toutes les six semaines

environ, la Réserve fédérale a relevé à la mi-octobre que l'économie des États-Unis avait poursuivi son expansion de façon « modeste à modérée » du 26 août au 7 octobre.

« Notre espoir est que l'amélioration de la croissance du PIB, que bien des économistes espéraient déjà

entamée, va se matérialiser bientôt et que l'économie va croître suffisamment pour améliorer durablement le marché de l'emploi », a déclaré lundi un responsable de la Réserve fédérale (Fed), Eric Rosengren, président de l'antenne régionale de Boston.

Il a souligné que les coupes budgétaires et les augmentations d'impôts en 2013

avaient « réduit la croissance de 1,5 point de pourcentage ».

« En dépit des progrès, l'économie n'a pas crû assez vite et le rythme des embauches n'a pas été assez fort pour ramener notre économie autour du plein emploi », résumait lundi un responsable du Trésor, Seth Carpenter. Le taux de chômage a reculé en septembre. Il s'est établi à 7,2 %, son plus bas niveau depuis près de cinq ans, mais la création d'emplois nets n'a pas dépassé 148 000, soit 23 % de moins qu'en août.

Pour le quatrième trimestre, la croissance devrait encore marquer le pas, principalement en raison de la fermeture des services administratifs pendant deux semaines et demie, de l'avis d'une majorité d'analystes qui l'évalue bien au-dessous des 2 %.

Mais le dynamisme devrait reprendre l'année prochaine, à moins que le débat sur le budget et la dette ne vienne de nouveau perturber la confiance. Selon les experts de Brewer

Capital Management, « la confiance dans notre économie a été restaurée maintenant que nos élus ont finalement décidé de mettre fin à la paralysie du gouvernement ».

« Certains secteurs vont être touchés à court terme, mais l'économie du pays semble progresser de façon notable », ajoutent-ils.

« On s'attend à ce que l'économie soit plus forte dans l'année qui vient, mais le processus politique constitue un risque, a souligné Seth Carpenter, du Trésor. Le Congrès a financé le gouvernement jusqu'au 15 janvier et relevé le plafond de la dette jusqu'au 7 février. »

« L'impact exact [de la fermeture du gouvernement] ne sera pas connu avant un certain temps, mais les analystes du secteur privé estiment qu'elle risque d'avoir réduit le PIB d'un quart, voire un demi-point de pourcentage », a-t-il indiqué.

Pour l'année 2014, le PIB devrait accélérer sa croissance à 2,9 %, voire 3,1 %, estime la Réserve fédérale.

ZONE EURO

Reprise moins rapide que prévu

AGENCE FRANCE-PRESSE

BRUXELLES — La zone euro sortira bien de la récession l'an prochain, mais connaîtra une reprise un peu moins forte que prévu, avec une croissance de 1,1 %, selon les dernières prévisions économiques de la Commission européenne publiées hier.

La dernière estimation publiée au printemps faisait état d'une croissance de 1,2 % en 2014.

La croissance des 17 pays de l'Union monétaire devrait ensuite accélérer en 2015, avec

un produit intérieur brut (PIB) prévu en hausse de 1,7 %, selon les estimations de la Commission. « Il y a des signes croissants que l'économie européenne a atteint un tournant. La consolidation budgétaire et les réformes structurelles entreprises en Europe ont créé une base pour la reprise », a estimé le commissaire européen chargé des Affaires économiques, Olli Rehn.

L'assainissement budgétaire devrait se poursuivre à l'échelle de la zone euro, avec un déficit public estimé à 3,1 % du PIB

cette année, à 2,5 % l'an prochain et à 2,4 % en 2015.

Mais les disparités sont énormes selon les pays, avec des dérapages à attendre en France et en Espagne notamment.

« Il est trop tôt pour crier victoire », a souligné M. Rehn, alors que « le taux de chômage reste à des niveaux inacceptables », au-dessus de 12 %.

« C'est pourquoi nous devons continuer à travailler pour moderniser l'économie européenne, pour obtenir une croissance durable et de la création d'emplois », a-t-il ajouté.

La reprise sera soutenue l'an prochain par la bonne santé de l'Allemagne, qui devrait afficher une croissance de 1,7 % en 2014 (au lieu de 1,8 % envisagé précédemment), puis de 1,9 % en 2015. Deuxième économie de la zone euro, la France ne devrait finalement pas être en récession cette année, a estimé la Commission européenne, tablant sur une croissance de 0,2 % (au lieu d'une baisse du PIB de 0,1 % envisagée au printemps). C'est légèrement mieux que ce que prévoit actuellement le gouvernement français

(+ 0,1 %). Pour 2014 et 2015, la Commission table pour la France sur une croissance de 0,9 % (comparativement à 1,1 % envisagé jusqu'ici), puis de 1,7 %. Des chiffres conformes aux prévisions du gouvernement français.

Deux pays de la zone euro seront toujours en récession l'an prochain: Chypre, qui a bénéficié d'un plan d'aide financière au printemps en échange de conditions draconiennes, et la Slovaquie, qui pourrait à son tour avoir besoin d'un plan d'aide en raison des difficultés de son secteur bancaire.

La plus forte croissance viendra l'an prochain de la Lettonie, qui fera son entrée le 1^{er} janvier dans le club de l'euro. Le PIB progressera de 4,1 % en 2014, puis de 4,2 % en 2015, selon les prévisions de la Commission européenne.

AVIS LÉGAUX - APPELS D'OFFRES - SOUMISSIONS - ENCANS

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada / Public Works and Government Services Canada

INVITATION À SOUMETTRE UNE EXPRESSION D'INTÉRÊT POUR UN BAIL À DRUMMONDVILLE (QUÉBEC) DOSSIER NUMÉRO 522294

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada invite toute partie intéressée à soumettre une réponse, au plus tard le 15 novembre 2013, concernant des locaux à bureaux à louer dans des immeubles à Drummondville, pour un bail de 10 ans débutant le ou vers le 1^{er} mars 2015.

Pour répondre à cette invitation et en voir la version intégrale, veuillez consulter Achatsetventes.gc.ca sous la rubrique « Données sur l'approvisionnement : Appels d'offres », ou téléphoner à Francine Côté au 514-496-3851.

Canada

CASILOC Inc.

APPELS D'OFFRES

LOT L-1141 – ÉQUIPEMENTS BAR ET BUFFET HAUTES-MISES – PHASE 3A
LOT L-1542 – PLOMBERIE HAUTES-MISES – PHASE 3A

REVITALISATION ET MAINTIEN DE L'ACTIF AU CASINO DU LAC-LEAMY

Les entrepreneurs peuvent obtenir de l'information sur ces appels d'offres en visitant le site internet de l'entreprise : www.casiloc.com

Appel d'offres

Montréal

Service de la concertation des arrondissements et des ressources matérielles
Direction de l'approvisionnement

Appel d'offres : 13-12330
Services professionnels en architecture, ingénierie (structure, mécanique, électricité), éclairagisme et sonorisation pour la restauration des bâtiments du Jardin de Chine

L'ouverture des soumissions prévue pour le 11 novembre 2013 est reportée au 20 novembre 2013 à 14 h dans les locaux de la Direction du greffe de l'hôtel de ville.
Montréal, le 6 novembre 2013

Le greffier de la Ville
M^{re} Yves Saindon

AÉROPORTS DE MONTRÉAL

APPELS D'OFFRES

APPROVISIONNEMENT

Les entrepreneurs et les fournisseurs de biens et services peuvent obtenir plus d'informations sur nos appels d'offres en cours en consultant la section « APPEL D'OFFRES » sur admtl.com.

Avez-vous acquis des titres de Sino-Forest Corporation ?

Un règlement de 117 millions \$, conclu avec Ernst & Young, a été approuvé par le tribunal.

VOUS DEVEZ DÉPOSER UNE RÉCLAMATION POUR Y PARTICIPER

Une audience se tiendra à 10h, le **13 décembre 2013** pour statuer sur la méthode de distribution des fonds du règlement (« Protocole de réclamations et de distribution ») et sur les honoraires devant être versés aux procureurs (« Honoraires des procureurs du groupe »). L'audience aura lieu à l'édifice Canada-Vie, au 330 University Avenue, 8^{ième} étage, Toronto, Ontario. Le numéro exact de la salle d'audience sera disponible sur le panneau d'affichage situé au 8^{ième} étage.

ÉCHÉANCES IMPORTANTES:

Pour participer au règlement, vous devez déposer une réclamation avant le **14 février 2014**.

Pour vous opposer au Protocole de réclamations et de distribution ou aux Honoraires des procureurs, vous devez déposer une opposition avant le **29 novembre 2013**.

POUR DE PLUS AMPLES INFORMATIONS :

VISITER www.sinoeysettlement.com

Et lisez « l'avis d'audience du protocole de distribution et d'honoraire » pour savoir comment déposer une réclamation et comment vous opposer au Protocole de réclamations et de distribution ou aux Honoraires des procureurs du groupe.

OU APPELER LE 418-694-2009

LA DISTRIBUTION DE CET AVIS A ÉTÉ AUTORISÉE PAR LA COUR SUPÉRIEURE DE JUSTICE DE L'ONTARIO

Pêches et Océans Canada / Fisheries and Oceans Canada

Consultations au sujet de l'inscription de la morue franche, de la plie canadienne, du sébaste atlantique et du sébaste d'Acadie en vertu de la Loi sur les espèces en péril

Pêches et Océans Canada examine la possibilité de protéger certaines populations ciblées de **morue franche**, de **plie canadienne**, de **sébaste atlantique** et de **sébaste d'Acadie** en vertu de la *Loi sur les espèces en péril*. Ces populations ont été désignées comme étant soit « en voie de disparition » ou « menacées » par le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada.

Si ces populations étaient inscrites en tant qu'espèces en voie de disparition ou menacées, elles feraient l'objet d'interdictions. Il deviendrait illégal de tuer, de nuire, de capturer ou de prendre, de vendre, d'acheter ou d'échanger des poissons de ces populations ou de détruire leur habitat essentiel. Un programme de rétablissement serait élaboré dans le but d'identifier les mesures à mettre en œuvre afin de rétablir ces populations.

Nous vous invitons à nous laisser savoir si ces populations devraient être protégées en vertu de la *Loi sur les espèces en péril*. Pour de plus amples renseignements ou pour formuler des commentaires en ligne, allez au www.registrelp.gc.ca et cliquez sur « Consultations publiques » ou communiquez avec :

Gestion des espèces en péril
Pêches et Océans Canada
Courriel : lep-sara-qc@dfo-mpo.gc.ca
1-877-775-0848

Prière de fournir vos commentaires d'ici le **31 janvier 2014**.

Pour en savoir davantage sur les espèces aquatiques en péril, consultez le : www.especeaquatiquesenperil.gc.ca

Canada

LA
PRESSE

CV

LE RENDEZ-VOUS DE L'EMPLOI
ET DE LA FORMATION AU QUÉBEC

WORKOPOLIS

TÉLÉPHONE 514.285.7320

TÉLÉCOPIEUR 514.499.2053

cv@lapresse.ca

POLITIQUE CONTRE LE HARCÈLEMENT PSYCHOLOGIQUE

PRÉVENIR PLUTÔT QUE GUÉRIR

Des défis, les entrepreneurs et les gestionnaires en rencontrent tous les jours. *La Presse* vous propose une série d'articles présentant des difficultés et des solutions inspirantes adoptées par des gens sur le terrain. Cette semaine : comment mettre en œuvre une politique contre le harcèlement psychologique ?

MARTINE LETARTE
COLLABORATION SPÉCIALE

Jusqu'à récemment, la politique de non-violence du Centre hospitalier universitaire (CHU) Sainte-Justine chapeautait le harcèlement psychologique. Après plusieurs plaintes en 20 ans dans un département où le climat de travail s'était sérieusement détérioré et à la suite de l'intervention de la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST), une politique distincte contre le harcèlement psychologique a été créée. La bonne nouvelle, c'est qu'on peut agir avant l'arrivée des problèmes et que même une petite entreprise peut intervenir efficacement.

« C'est préférable d'avoir une politique destinée uniquement à contrer le harcèlement, parce que telle une loi, elle envoie le message clair que ce genre de comportement ne sera pas accepté », affirme Angelo Soares, spécialiste des questions de harcèlement psychologique au travail à l'École des sciences de la gestion (ESG) de l'Université du Québec à Montréal (UQAM).

Étape 1 : analyser la situation

Avant la rédaction d'une politique, les experts rencontrés conseillent de prendre le temps d'analyser l'entreprise.

« On regarde ses différents services pour évaluer les risques de harcèlement psychologique, affirme Angelo Soares. Surtout, ne croyez pas qu'une entreprise familiale ou un organisme à but non lucratif sont à l'abri du harcèlement psychologique. »

La Commission des normes du travail (CNT) propose

sur son site internet, dans la section harcèlement psychologique, l'autodiagnostic « Quel est l'indice de bien-être dans votre milieu de travail ? »

« On y retrouve des questions simples pour voir où on est rendu dans son milieu de travail », indique Johanne Tellier, avocate à la CNT.

Étape 2 : inclure les incontournables

Une politique contre le harcèlement peut tenir sur deux pages tout en étant très complète, assure M^e Tellier. Pas d'excuses, donc, pour les petites entreprises effrayées par la paperasse.

Normalement, on inclut la définition du harcèlement psychologique de l'article 81.18 de la Loi sur les normes du travail décrite sur le site de la CNT.

« L'employeur peut donner un exemple propre à son milieu de travail de ce qu'il jugerait être une situation de harcèlement psychologique », conseille M. Soares.

L'employeur y joint ensuite sa déclaration affirmant qu'il ne tolérera rien d'assimilable à du harcèlement psychologique et qu'il s'engage à offrir un milieu de travail sain, conseille M^e Tellier.

Ensuite, on explique aux employés ce qu'ils doivent faire s'ils sont victimes d'une situation de harcèlement psychologique.

« Le plus simple est de choisir une personne de confiance avec qui communiquer en cas de situation préoccupante, affirme M^e Tellier. On précise aussi que cette personne s'engage à préserver la confidentialité et à faire preuve de respect. »

On précise alors ce qui sera fait pour faire cesser la situation.



PHOTO ANDRÉ PICHETTE, ARCHIVES LA PRESSE

Après la mise en place d'une politique contre le harcèlement psychologique au Centre hospitalier universitaire Sainte-Justine, un département où le climat de travail s'était sérieusement détérioré est redevenu fonctionnel.

« La personne choisie pourra être accompagnée d'une ou deux collègues de confiance pour s'informer sur le cas et chercher une solution dans un processus de médiation pour tenter d'éviter de lancer une grande enquête très déstabilisante pour une entreprise », indique M^e Tellier.

« Pour que la politique soit efficace, il faut absolument prendre les plaintes au sérieux. » — Angelo Soares, spécialiste à l'École des sciences de la gestion de l'UQAM

« La politique doit aussi comprendre une procédure formelle à suivre en cas d'échec de la procédure informelle, qui décrira les étapes de traitement d'une plainte et les mesures disciplinaires prévues », conseille Angelo Soares.

Étape 3 : diffuser la politique

Pour jouer son rôle, la politique doit être diffusée.

« On peut la distribuer à chaque employé, l'afficher au babillard, la mettre sur l'intranet,agrafer un dépliant aux talons de paye et revenir à la charge régulièrement, par exemple en créant une semaine ou une journée annuelle de prévention », énumère M. Soares.

Il conseille aussi de former les gestionnaires pour qu'ils soient à l'affût et qu'ils adoptent un mode de gestion efficace pour prévenir le harcèlement.

Au CHU Sainte-Justine, chaque gestionnaire a dû présenter la nouvelle politique contre le harcèlement à ses travailleurs.

« Nous leur avons demandé de mettre l'accent sur les attentes de comportement et nous avons donné de la formation sur la civilité en milieu de travail », explique Sheila Comerford, chef de service, santé et sécurité du travail, CHU Sainte-Justine.

Étape 4 : appliquer et améliorer la politique

Le CHU Sainte-Justine a ensuite dû intervenir pour faire respecter sa nouvelle politique.

« Pour que la politique soit efficace, il faut absolument prendre les plaintes au sérieux et appliquer les mesures disciplinaires prévues lorsque des cas se présentent », soutient Angelo Soares.

L'employeur doit aussi documenter de façon confidentielle les cas de harcèlement psychologique pour faire un suivi et adapter sa politique.

« Pour chaque cas, nous regardons si la politique a été en mesure de bien répondre et on l'améliore continuellement, indique M^{me} Comerford. Les gens respectent maintenant davantage la politique. Le département problématique est redevenu fonctionnel et le climat de travail s'est amélioré. »

TATOUAGES

Les préjugés qui collent à la peau

Les tatouages n'ont jamais été aussi populaires. Sont-ils pour autant plus tolérés ? Pas si l'on se fie aux entreprises, de plus en plus nombreuses à en faire mention dans leur code vestimentaire.

MARIE LAMBERT-CHAN
COLLABORATION SPÉCIALE

François (nom fictif) arbore une dizaine de tatouages sur le dos, les épaules et les bras : un hibou, une tortue, un dragon, une montre à gousset, un réveille-matin, des personnages de dessins animés... « Ça représente toutes sortes de moments ou d'idées fortes dans ma vie », explique l'enseignant de 37 ans.

En classe, il tient à dissimuler ses tatouages, afin de ne pas distraire les élèves. « C'est une entente tacite avec mon employeur », dit-il. Mais il y a quelques mois, une nouvelle règle est apparue dans le guide du personnel : aucun tatouage ne doit être visible en tout temps. Pas même pendant les activités sportives où François avait pu, jusqu'à présent, se vêtir d'un t-shirt sans que cela fasse de vagues. « C'est ridicule ! », s'exclame-t-il.

Des balises

Le patron de François n'est pas le seul qui tente de baliser le tatouage au travail. Au printemps 2013, l'Ordre

des conseillers en ressources humaines agréés (CRHA) a mené un sondage auprès de 325 individus. Un peu plus du quart d'entre eux ont indiqué que le code vestimentaire de leur organisation mentionne les tatouages et les perçages. En 2007, ils étaient moins de 10 % à affirmer la même chose.

« Comme le tatouage est de plus en plus populaire, les entreprises créent davantage de balises pour l'encadrer », observe Florent Francoeur, président-directeur général de l'Ordre des CRHA.

On estime que le quart des Américains sont tatoués. Au Canada, déjà en 2002, un sondage de La Presse Canadienne et de Léger Marketing révélait que 18 % de la population arborait un tatouage.

Les organisations ont le droit de limiter la visibilité des tatouages, tant que leur démarche demeure justifiable et raisonnable. « Les employeurs peuvent exiger qu'un tatouage soit couvert s'il est de nature sexiste, raciste, violente ou s'il dénote une association au crime



PHOTO ALAIN ROBERGE, LA PRESSE

Carmen Tassé, propriétaire de Bye Bye Tattoo, remarque une augmentation des détatouages pour des raisons professionnelles.

organisé », signale Alexandre Buswell, avocat spécialisé en droit du travail chez Heenan Blaikie.

« Les employeurs peuvent aussi le faire pour des raisons de santé et de sécurité, de même que pour protéger leur réputation », ajoute Florent Francoeur. Ils doivent faire preuve de transparence auprès de leur personnel en expliquant pourquoi ils agissent ainsi. »

Si la politique vestimentaire n'est ni raisonnable ni justifiable, on considère qu'elle

enfreint les droits à la vie privée et à la liberté d'expression. C'est ce qui est arrivé en 2009 quand un juge de la Cour supérieure a autorisé les employés des centres de la petite enfance à montrer leurs tatouages au travail.

Généralement, les employés semblent bien s'accommoder des politiques vestimentaires, car selon Alexandre Buswell, « les tatouages ne sont pas une cause fréquente de litige ».

Mais ce n'est pas toujours évident de camoufler l'art corporel. Certains travailleurs

se font carrément détatouer, une opération très coûteuse. Carmen Tassé, propriétaire de Bye Bye Tattoo, remarque une augmentation des détatouages pour des raisons professionnelles. « Ça arrive très souvent, estime-t-elle. Surtout chez des femmes qui travaillent pour des institutions financières. »

L'employeur ne peut exiger qu'un employé se fasse détatouer, précise toutefois Alexandre Buswell. « La procédure pourrait porter atteinte à l'intégrité physique de la personne », note-t-il.

« Une question d'image »

Carmen Tassé l'avoue franchement : bien qu'elle travaille tous les jours avec des tatoués et qu'elle soit ouverte d'esprit, elle ne voudrait pas se faire servir par un employé percé et tatoué chez son concessionnaire automobile. « La personne est sans doute compétente, mais son tatouage peut déranger des clients. C'est une question d'image d'entreprise », affirme-t-elle.

Les préjugés ont la vie dure. « On associe encore le tatouage au manque d'éducation, à la malhonnêteté, à la rébellion », déplore François.

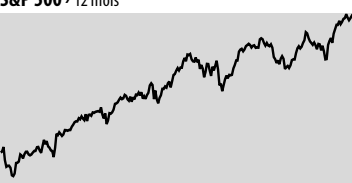
Bien qu'aucune entreprise ne le crie haut et fort, le tatouage demeure un frein à l'emploi. « Cela dépend du poste et du milieu de travail », remarque Florent Francoeur. Mais il est évident qu'un tatouage visible pourrait départer deux candidats idéaux. Parce qu'en embauche, on ne choisit pas. On élimine. »

LA PRESSE AFFAIRES INVESTIR

LES BOURSES

ÉTATS-UNIS

S&P 500 > 12 mois



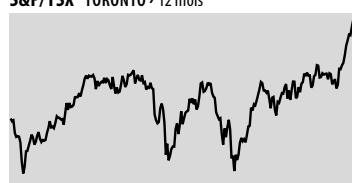
FERMETURE 1762,97
VAR. 1J -0,28% | 1AN +24,39%
52 SEM. HAUT 1775,22 | BAS 1343,35

DANS LE MONDE

	FERMETURE	VAR. 1J (pts)	(%)
Brazil Bovespa (Brésil)	53 831,85	-605,07	-1,11
CAC 40 (France)	4 253,34	-35,25	-0,82
DAX (Allemagne)	9 009,11	-28,12	-0,31
DJ Euro Stoxx 50 (Europe)	2 875,35	-3,55	-0,12
FTSE 100 (Angleterre)	6 746,84	-16,78	-0,25
Hang Seng (Hong Kong)	23 038,95	-150,67	-0,65
Mexico Bolsa (Mexique)	40 304,45	-709,27	-1,73
FTSE MIB (Italie)	19 091,93	-218,76	-1,13
NIKKEI 225 (Japon)	14 225,37	23,80	0,17
S&P/ASX 200 (Australie)	5 431,96	41,43	0,77
Shanghai (Chine)	2 157,24	7,61	0,35
Swiss Market (Suisse)	8 149,31	-36,38	-0,44

CANADA

S&P/TSX TORONTO > 12 mois



FERMETURE 13 361,78
VAR. 1J 0,00% | 1AN +8,17%
52 SEM. HAUT 13 471,06 | BAS 11 759,04

PLUS ACTIFS

	VOLUME	FERM (\$)	VAR (%)
ENCANA (ECA)	16 756 351	19,21	3,34
BOMBARDIER (BBD.B)	9 489 656	4,53	-0,22
MARENGO MIN. (MRN)	5 631 997	0,02	-20,00
TWIN BUTTE EN. (TBE)	5 180 525	2,15	-2,71
PALADIN LABS (PLB)	4 502 259	95,50	49,43
BLACKBERRY (BB)	3 797 095	6,98	3,41
BARRICK GOLD (ABX)	3 750 181	19,16	0,42
MANULIFE FINAN. (MFC)	3 697 332	18,67	0,97
GOLDCORP (G)	3 653 124	25,97	-0,46
B2GOLD CORP (BTO)	3 290 043	2,49	-2,35
SUNCOR ENERGY (SU)	3 236 455	36,69	0,16
BONAVISTA ENER (BNP)	2 723 330	11,70	-1,68
IAMGOLD (IMG)	2 558 373	5,18	-3,90
KINROSS GOLD (K)	2 529 383	5,18	-1,15
CAN. NAT. RES. (CNO)	2 525 199	32,42	-0,64
SEMAFO (SMF)	2 431 247	2,78	-1,07

TITRES GAGNANTS

EN %	VOLUME	FERM (\$)	VAR (%)
LACHLAN STAR (LSA)	265 500	0,32	52,38
RELIANCE RES. (RI)	56 000	0,02	50,00
PALADIN LABS (PLB)	4 502 259	95,50	49,43
RIO NOVO GOLD (RN)	176 800	0,06	33,33
LUPAKA GOLD (LPK)	140 042	0,25	22,50

EN \$

	VOLUME	FERM (\$)	VAR (%)
PALADIN LABS (PLB)	4 502 259	95,50	31,59
FAIRFAX FINAN. (FFH)	31 160	435,89	11,91
OPEN TEXT (OTC)	1 080 201	85,32	7,77
SENVEST CAPITAL (SEC)	1 130	133,00	6,09
CONSTELLATION SO. (CSU)	80 979	196,49	2,99

TITRES PERDANTS

EN %	VOLUME	FERM (\$)	VAR (%)
COROMINING (COP)	23 740	0,15	-23,08
RED CRESCENT (RCB)	53 000	0,02	-20,00
AMER. BONANZA (BZA)	40 850	0,02	-20,00
MARENGO MIN. (MRN)	5 631 997	0,02	-20,00
REDLINE COMM. (RDL)	37 533	2,58	-18,61

EN \$

	VOLUME	FERM (\$)	VAR (%)
MACDONALD DETT. (MDA)	228 428	79,00	-3,00
MORGUARD (MRC)	1 134	113,00	-2,96
WEST FRASER TIMB. (WFT)	110 694	95,83	-2,18
FRANCO-NEVADA (FNV)	443 951	45,42	-1,28
SHAWCOR (SCL)	180 496	42,49	-1,20

TSX CROISSANCE PETITES CAPITALISATIONS > 12 mois



FERMETURE 945,66
VAR. 1J -0,72% | 1AN -27,36%
52 SEM. HAUT 1 311,88 | BAS 859,31

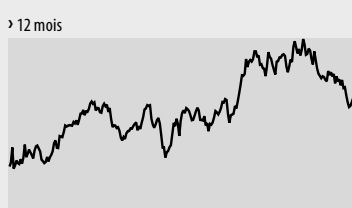
PLUS ACTIFS

	VOLUME	FERM (\$)	VAR (%)
PETROMANAS (PMI)	51 335 677	0,13	13,04
NORTHERN IRON (NFE)	3 965 500	0,02	50,00
INTERENTAINMENT (INT)	3 475 050	0,05	-10,00
AFRICA HYDRO. (NFK)	3 261 661	0,27	-3,57
NWM MINING (NWM)	2 495 667	0,01	0,00
ZODIAC EXPL. (ZEX)	2 331 670	0,06	0,00
AZINCOURT URAN. (AAZ)	2 053 225	0,31	-8,82
GLOBAL COBALT (GCO)	1 948 272	0,16	14,29
WESTERNZAGROS (WZR)	1 936 242	0,86	-6,01
RENEGADE PET. (RPL)	1 897 864	1,11	0,91

CONSULTEZ les cotes
surl'ensemble en tout temps
sur lapiresseaffaires.com

PÉTROLE

West Texas Intermediate, contrat à terme



93,37 \$US

	WEST TEXAS INT.	BRENT
Fermeture	93,37 \$US	105,33 \$US
Variation 1 JOUR	-1,25 \$US	-0,90 \$US
Variation 1 SEM.	-4,92 %	-3,38 %

FONDS INDICIELS

	FERM.	1J (\$)	1J (%)	1A (%)
S&P/TSX comp. (XIC)	21,08	0,00	0,00	8,05
S&P/TSX 60 (XIU)	19,27	0,01	0,05	8,38
S&P/TSX fin. (XFN)	28,23	0,01	0,04	23,31
S&P/TSX éner. (XEG)	16,77	-0,01	-0,06	3,71
S&P/TSX or (XGO)	10,91	-0,12	-1,09	-45,99
Oblig. c. terme (XSB)	28,57	-0,03	-0,10	-1,35
Oblig. l. terme (XBB)	30,19	0,01	0,03	-4,07
S&P 500 (XSP)	20,28	-0,06	-0,29	24,95

CANADA LPA 100 (QUOTIDIEN)

La Presse Affaires présente une sélection de 100 titres inscrits à la Bourse de Toronto.

	FERM. (\$)	VARIATION 1J (%)	VOLUME (100)	VAR. CETTE ANNÉE (%)	52 SEM. HAUT	BAS	DIV. ANN.
TECHNOLOGIES	134,07 pts	2,99	26,84				
▲ BlackBerry (BB)	6,98	0,23	3,41	37 976	-40,85	18,49	6,66 0,00
▲ CGI (GIB.A)	35,31	0,62	1,79	8 984	53,92	38,66	22,33 0,00
▼ Exfo (EXF)	5,65	-0,13	-2,25	418	5,81	6,04	4,07 0,00
SANTÉ	1 467,45 pts	0,74	61,95				
▲ Paladin Labs (PLB)	95,50	31,59	49,43	45 023	128,91	99,28	39,01 0,00
Atrium Inno. (ATB)	19,14	0,16	0,82	541	60,13	19,52	9,90 0,00
Valeant Pharma (VRX)	114,67	-0,14	-0,12	3 301	93,24	119,95	52,29 0,00
▼ Theratechnologie (TH)	0,28	-0,01	-3,51	397	-12,70	0,60	0,19 0,00
INDUSTRIELLES	1 918,75 pts	0,21	28,74				
▲ GLV (GLV.A)	4,00	0,06	1,52	73	102,02	4,30	1,57 0,00
Transforce (TFI)	23,84	0,20	0,85	2 084	20,04	23,95	16,96 0,58
WestJet (WJA)	27,50	0,20	0,73	4 430	38,82	27,50	17,55 0,40
SNC-Lavalin (SNL)	46,31	0,29	0,63	3 710	14,86	49,85	36,79 0,92
CAE (CAE)	12,13	0,07	0,58	3 527	20,46	12,24	9,32 0,20
Transcontinental (TCL.A)	16,57	0,09	0,55	967	61,44	16,90	8,52 0,58
Canadien Pacifique (CP)	152,65	0,81	0,53	3 462	51,29	153,34	89,49 1,40
Quinc. Richelieu (RCH)	45,65	0,15	0,33	83	23,55	46,21	33,43 0,52
Genivar (GNV)	30,06	0,02	0,07	598	51,82	30,17	18,73 1,50
Canadien National (CNR)	115,36	-0,23	-0,20	5 223	27,71	116,98	84,05 1,72
Bombardier (BBD.B)	4,53	-0,01	-0,22	94 897	20,51	5,43	2,97 0,10
Stella-Jones (SJ)	28,40	-0,15	-0,53	611	48,24	30,36	16,72 0,20
Velan (VLN)	13,41	-0,08	-0,59	9	17,94	14,35	10,90 0,32
▼ Air Canada (AC.B)	5,83	-0,08	-1,35	22 470	233,14	5,98	1,59 0,00
▼ Chorus Aviation (CHR.B)	2,56	-0,09	-3,40	1 912	-33,51	4,71	1,87 0,00
ÉNERGIE	2 843,26 pts	0,01	7,10				
▲ Encana (ECA)	19,21	0,62	3,34	167 442	-2,29	22,45	17,40 0,28
Imperial Oil (IMO)	45,22	0,44	0,98	5 955	5,83	47,00	38,58 0,52
Enbridge (ENB)	45,80	0,33	0,73	15 546	6,46	49,17	37,74 1,26
Crescent Point (CPG)	40,25	0,11	0,27	6 412	6,99	40,98	34,53 2,76
Enovus (CVE)	30,53	0,08	0,26	12 458	-8,29	34,66	28,32 0,97
Transcanada (TRP)	46,98	0,09	0,19	13 491	-0,09	51,21	43,64 1,84
Suncor Energy (SU)	36,99	0,06	0,16	32 365	12,17	38,56	27,50 0,80
Husky Energy (HSE)	29,66	0,04	0,14	5 948	0,88	32,34	26,08 1,20
Canadian Oil Sands (COS)	20,28	-0,08	-0,39	8 918	0,55	21,93	18,62 1,40
Can Natural Res. (CNO)	32,42	-0,21	-0,64	25 252	13,20	34,64	26,88 0,50
▼ Cameco (CCO)	19,48	-0,22	-1,12	10 894	-0,56	23,49	16,50 0,40
▼ Talisman Energy (TLM)	12,82	-0,22	-1,69	15 701	13,96	13,83	10,62 0,27
FINANCE	2 030,43 pts	0,00	15,65				
Financière Manuvie (MFC)	18,67	0,18	0,97	36 973	38,19	18,77	11,65 0,52
Power Corporation (POW)	30,73	0,16	0,52	4 825	21,08	30,98	23,72 1,16
Banque Scotia (BNS)	63,62	0,24	0,38	16 460	10,72	64,10	52,30 2,48
IGM Financial (IGM)	50,01	0,19	0,38	903	20,22	50,49	38,86 2,15
Brookfield Asset (BAM.A)	41,78	0,15	0,36	5 518	18,47	42,64	31,51 0,60
Sun Life (SLF)	35,32	0,02	0,06	9 921	33,94	35,68	24,25 1,44
Banque de Montréal (BMO)	72,90	0,03	0,04	7 798	19,78	73,90	56,74 2,96
Banque TD (TD)	95,69	0,02	0,02	9 380	14,26	96,71	78,05 3,40
Great-West (GWO)	32,17	-0,01	-0,03	3 040	32,11	32,56	22,74 1,23
Banque Laurentienne (LB)	46,96	-0,07	-0,15	313	6,15	47,28	42,41 2,00
Financière Power (PWF)	34,23	-0,05	-0,15	3 362	25,66	34,56	25,41 1,40
Banque Nationale (NA)	90,86	-0,17	-0,19	5 222	17,63	91,48	71,77 3,48
Banque CIBC (CM)	88,66	-0,22	-0,25	7 351	10,87	89,75	73,89 3,84
Banque Royale (RY)	70,08	-0,23	-0,33	16 014	17,03	70,80	54,51 2,68
Ind. Alliance (IAG)	47,15	-0,27	-0,57	1 382	50,25	47,84	26,74 0,98
▼ Cominar (CUF.U)	18,57	-0,42	-2,27	4 114	-17,72	24,00	18,35 1,44
CONSOMMATION COURANTE	2 619,40 pts	-0,03	24,01				
Metro (MRU)	67,66	0,07	0,10	4 628	6,84	75,81	57,35 1,00
Lassonde (LAS.A)	94,00	0,00	0,00	120	24,92	95,05	75,00 1,56
Molson Coors (TPX.B)	56,18	-0,02	-0,04	34	32,25	58,52	39,60 1,32
Shoppers Drug Mart (SC)	60,88	-0,10	-0,16	3 498	42,24	61,77	40,90 1,14
Jean Coutu (PJC.A)	18,52	-0,04	-0,22	1 255	27,46	19,60	14,13 0,34
Weston (George) (WN)	84,85	-0,23	-0,27	735	20,05	89,97	61,76 1,6